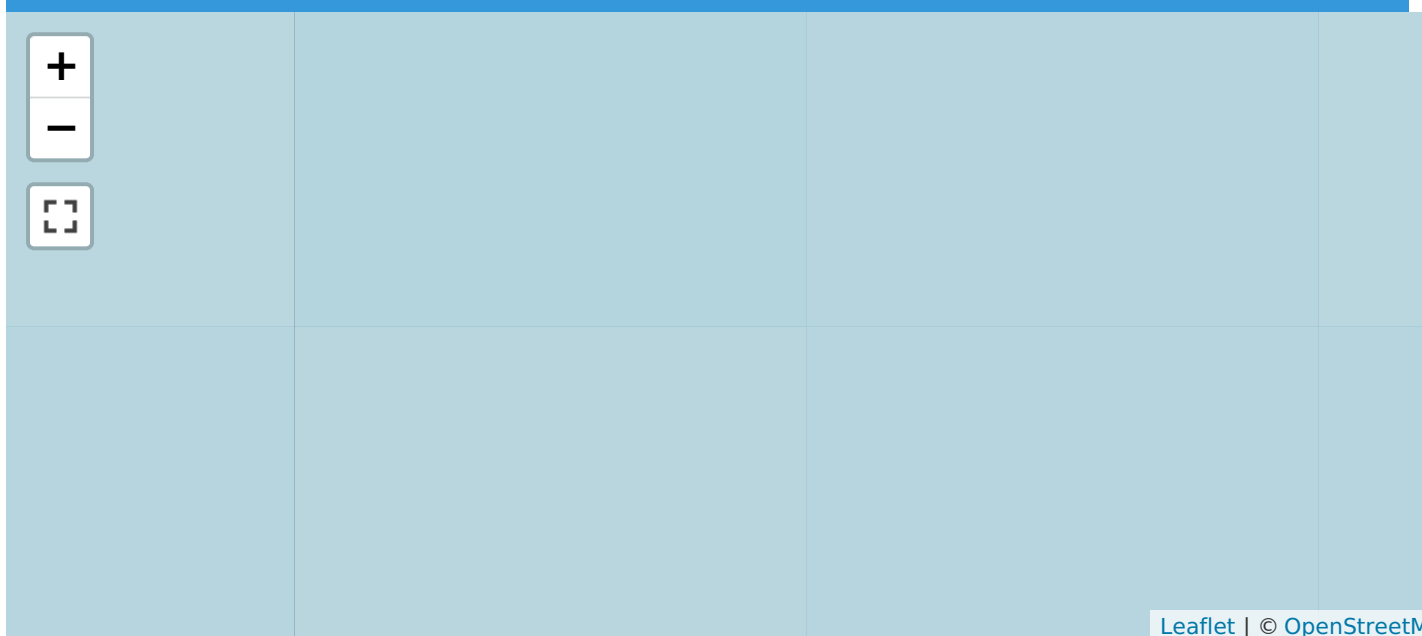


VITIPPAM : VIGNE ET PLANTES À PARFUM, AROMATIQUES ET MÉDICINALES

 Date de mise à jour : 02/04/2020

 Pays de la Loire




Identification du projet


Porteur de projet

Institut Français de la Vigne et du vin (IFV)

Responsable du projet

David LAFOND

 Pays de la Loire

 david.lafond@vignevin.com

Localisation géographique

Régional
Pays de la Loire

Fonds

FEADER

Thèmes	Coopération, recherche et innovation Agriculture Environnement Economie
Thème PEI	Compétitivité et diversification de l'agriculture et de la foresterie Contrôle des maladies et des nuisibles Pratique agricole Production végétale et horticulture
Statut	En cours
Début du projet	01/01/2018
Fin du projet	01/01/2021
Coût total	37 340,00€

Description du projet

Contexte et objectif

Les plantes à parfum, aromatiques et médicinales (PPAM) peuvent-elles être cultivées entre les rangs de vigne ? Cultiver les plantes à parfum, aromatiques et médicinales entre des rangs de vigne pourrait être une possibilité intéressante pour différentes raisons : gestion des adventices, régulation de la vigueur de la vigne, hébergement d'auxiliaires, répulsion de nuisibles... Un essai technique est mis en place pour répondre à ces questions. Toutefois, ce type d'association soulève plusieurs questions liées à l'organisation du travail et à l'équilibre des marchés. L'objectif de ce groupe opérationnel est double : il vise à la fois à étudier le protocole et les résultats des essais techniques, et à répondre aux enjeux économiques et sociaux liés à la coopération de deux producteurs différents sur une même parcelle.

Description du projet et de ses activités

La première activité du groupe opérationnel porte sur les essais techniques. La première étape consiste à choisir les PPAM candidates, puis à étudier la gestion technique de chaque plante. L'étape suivante consiste à étudier les résultats des essais pour préparer l'année suivante. La seconde activité consiste à traiter les aspects économiques et sociaux, tels que l'équilibre coûts/bénéfices pour chaque producteur, les difficultés administratives et législatives, etc.

Résultats du projet et recommandations

Le projet devrait générer la création d'un guide destiné aux exploitants souhaitant expérimenter cette coopération, qui présentera des recommandations techniques, des orientations administratives et des conseils pratiques. En outre, ce projet est l'occasion d'évaluer la faisabilité d'une coopération de producteurs sur une même parcelle, ainsi que ses potentiels résultats. Les premières réunions du groupe opérationnel ont permis d'échanger des connaissances de base pour les producteurs de PPAM sur les pratiques techniques au sein des vignobles. Par la suite, une liste de 6 plantes potentielles à tester en 2019 a été dressée, et pour chacune d'entre elles, l'itinéraire technique a été déterminé en conjonction avec les pratiques viticoles. Le guide sera accessible aux viticulteurs et aux producteurs de PPAM qui sont disposés à s'engager dans ce type de coopération. Les résultats seront également utiles aux décideurs, puisqu'ils permettront d'adapter les réglementations pour permettre aux producteurs d'associer les cultures plus facilement.

Partenariat

Noms des partenaires	Pays concernés	Programme de développement rural	Type de partenaire
Institut Français de la Vigne et du Vin (IFV)			
ITEIPMAI			
ESA			
Thomas CARSIN (producteur)			
Florence LAUREAU (productrice)			
Daniel MACAULT (producteur)			
Christophe RETHORE (producteur)			
ADATRIS (producteurs)			
LE FRESNE (établissement agricole)			

Informations supplémentaires

- Rubriques :

Partenariat européen pour l'innovation

FEADER en France

- Année

2018

